Le désaveu
du
Tâghoût.

Auteur :
Cheykh Aboû Maryam ‘Abderrahmân Al Moukhallaf.

« ***Nous avons envoyé dans chaque communauté un Messager, pour leur dire :***
«Adorez Allah et écartez-vous du Tâghoût. »
Alors Allah en guida certains, mais il y en eut qui ont été destinés à l'égarement. Parcourez donc la terre, et regardez quelle fut la fin de ceux qui traitaient Nos messagers de menteurs. »
Le Coran, sourate 16 verset 36.

Traduit par : ‘Abdel-Latîf Al Chamâlî

Lexique.

Mouchrik : Polythéiste, idolâtre, adorateur de faux dieux, toute personne qui attribue à un autre qu'Allah ce qui n'appartient qu'à Allah seul.

Chirk Akbar : Polythéisme majeure, Idolâtrie, attribuer à autre qu'Allah ce qui n'appartient qu'à Allah seul. Le Chirk Akbar exclut de l'islam.

Tâghoût : plur. Tawâghît : Idole, faux dieu, tout ce qui accepte de se faire adorer en dehors d'Allah, tout ce qui invite à la mécréance et au Chirk, tout ce qui s'attribue un droit qui n'appartient qu'à Allah seul. Cela inclus : le Diable, les idoles, les devins, les sorciers, les lois des hommes opposées à la loi du Coran, les instaurateurs de lois opposée à la loi du Coran, les tribunaux qui se réfèrent aux lois des hommes, les juges qui se réfèrent à la loi des hommes, les parlements, les parties politiques, tout ce qui s'oppose à la loi de l'islam.

Khârijî : plur. Khawârij : Secte hérétique se prétendant de l'islam, qui traite de mécréant tout musulman qui commet un grand péché moindre que le Chirk Akbar. Ils ont également renié certaines traditions prophétiques, comme le faite de lapider l'adultérin et le faite de faire ses ablutions en essuyant ses souliers, sans les ôter.

Le désaveu du tâghoût

Au nom d'Allah, Le très miséricordieux, Celui qui fait miséricorde.

Le fondement de ce désaveu, sans lequel l'islam ne peut être valable, est le désaveu du culte d'un autre qu'Allah. Ceci est le fondement même du désaveu du Tâghoût, comme Allah nous dit « ***Et lorsqu'Ibrâhîm dit a son père et son peuple : Je vous désavoue, vous et ce que vous adorez…*** » (Sourate 43 verset 26)

Ce désaveu du culte d'un autre qu'Allah, et il s'agit des Tawâghît, est le fondement du désaveu du Tâghoût. Personne ne peut avoir un islam valide tant qu'il n'a pas désavoué le culte voué à un autre qu'Allah. Allah a dit « ***Certes, vous avez eu un bel exemple [à suivre] en Abraham et en ceux qui étaient avec lui, quand ils dirent à leur peuple: «Nous vous désavouons, vous et ce que vous adorez en dehors d'Allah. Nous vous renions. Entre vous et nous, l'inimitié et la haine sont à jamais déclarées jusqu'à ce que vous croyiez en Allah, seul***». (Sourate 60 verset 4)»

Il fait partie du désaveu du Tâghoût : s'écarter du culte qui lui est voué. Allah a dit : « ***Et quand vous vous serez séparés d'eux et de ce qu'ils adorent en dehors d'Allah, réfugiez-vous donc dans la caverne: votre Seigneur répandra de Sa miséricorde sur vous et disposera pour vous un adoucissement à votre sort.*** » (Sourate 18 verset 16). Et « ***Je me sépare de vous, ainsi que de ce que vous invoquez, en dehors d'Allah, et j'invoquerai mon Seigneur. J'espère ne pas être malheureux dans mon appel à mon Seigneur». 49. Puis, lorsqu'il se fut séparé d'eux et de ce qu'ils adoraient en dehors d'Allah, Nous lui fîmes don d'Isaac et de Jacob; et de chacun Nous fîmes un prophète.***»(Sourate 19 verset 48, 49)

Il implique, lorsqu'on s'écarte du culte voué eu Tâghoût, de s'écarter de ceux qui lui vouent ce culte. La foi n'est pas réalisée tant qu'on ne s'écarte pas des adorateurs de l'idole. Ceci peut avoir deux aspects :

1) S'en écarter en ne leur donnant aucun secours et en n'ayant aucune alliance avec eux, ni en se mettant de leur coté. Il n'est pas possible d'être musulman sans cela. De ce faite, ceux qui aujourd'hui, se mettent du coté du Tâghoût, lui apportent secours, entrent dans son obéissance, croient en la validité de l'alliance avec lui, et l'aident contre les monothéistes, ils sont mécréants. C'est autan valable pour ceux qui sont prétendus « savants » que pour ceux qui sont du commun des gens. Le fondement de la religion n'est en effet par réaliser sans cela, comme c'est mentionné dans la sourate Al Moumtahana précédemment citée.

2) Celui qui réalise le fondement de la religion, à savoir : croire en la nullité du culte voué au Tâghoût, de le détester et de lui vouer de la haine intérieur, et le désavouer ; il peut être de plusieurs catégories :

a) Qu'il est capable de faire scission avec lui, de quitter sa terre, mais ne le fait pas, il est alors coupable d'un péché, selon le consensus des savants, car Allah a dit : « ***Ceux qui ont fait du tort à eux-mêmes, les Anges enlèveront leurs âmes en disant: «Où en étiez-vous?» (à propos de votre religion) - «Nous étions impuissants sur terre», dirent-ils. Alors les Anges diront: «La terre d'Allah n'était-elle pas assez vaste pour vous permettre***

d'émigrer?» Voilà bien ceux dont le refuge est l'Enfer. Et quelle mauvaise destination! » (sourate 4 verset 97) « ***Ceux qui ont cru, émigré et lutté de leurs biens et de leurs personnes dans le sentier d'Allah, ainsi que ceux qui leur ont donné refuge et secours, ceux-là sont alliés les uns des autres. Quant à ceux qui ont cru et n'ont pas émigré, vous ne serez pas liés à eux, jusqu'à ce qu'ils émigrent.*** » (sourate 8 verset 72)

b) Celui qui n'est pas capable de faire scission avec lui, pour cause d'impuissance :
   a) Soit à cause de l'inexistence de terre islamique, comme aujourd'hui.
   b) Soit à cause de l'incapacité à quitter le pays.
   c) Soit à cause de l'incapacité de trouver quelqu'un qui puisse lui montrer la route, ou qu'il s'agisse de femmes ou enfants qui ne peuvent trouver de voie. Allah dit : « ***97. Ceux qui ont fait du tort à eux-mêmes, les Anges enlèveront leurs âmes en disant: «Où en étiez-vous?» (à propos de votre religion) - «Nous étions impuissants sur terre», dirent-ils. Alors les Anges diront: «La terre d'Allah n'était-elle pas assez vaste pour vous permettre d'émigrer?» Voilà bien ceux dont le refuge est l'Enfer. Et quelle mauvaise destination! 98. A l'exception des impuissants: hommes, femmes et enfants, incapables de se débrouiller, et qui ne trouvent aucune voie***.» (Sourate 4 versets 97, 98)

c) C'est ce que certains gens de science ont compté comme exception, c'est celui qui manifeste sa religion dans le pays du Tâghoût, qui déclare la vérité, qui manifeste l'animosité envers le Tâghoût, intérieurement et extérieurement. Des gens de sciences dirent qu''il n'est pas obligatoire à une telle personne de s'exiler de cette terre du Tâghoût vers une terre d'islam, mais l'exil reste cependant une chose préférable.

Cheykh 'Abdallah ibn 'Abderrahmân Aboû Boutayn qu'Allah lui fasse miséricorde, dit : « *Quant à ce que j'ai mentionné concernant celui qui, vivant parmi les mouchrikîn, est capable de manifester son monothéisme, ce qui signifie : qu'il soit capable de déclarer de sa langue que ce que ces gens font auprès des tombes etc…est du Chirk et un égarement, et mensonge, et qu'il puisse dire « Je me suis innocent de ce que vous faite, je le désavoue. » Celui qui se trouve dans ce cas, il ne lui est pas obligatoire de s'exilé. Quant à celui qui n'est pas capable de manifester ce que nous venons de dire, alors s'il ne s'exile pas, il aura délaissé une obligation, même si en son fort intérieur il a conviction de la fausseté de cela, et que c'est un Chirk Akbar. Mais il ne devient pas mécréant pour cela.* » Fin de citation.

Cheykh 'Abdel-Latîf Âl Cheykh dit : « *Car il est reconnu que ce péché fait partie des grands péché, et celui qui en est coupable est sous la grande menace, comme nous le dit le Coran et l'unanimité des érudits. Excepté celui qui peut manifester sa religion, la connaît et est capable de l'indiquer aux autres et de la manifester. Celui là est une exception. Mais les autres, ils sont tous inclus dans le verset…* » Fin de citation.

En fait, la question de savoir si oui ou non un musulman a-t-il le droit de s'établir dans un pays de mécréance alors qu'il est capable de s'en exiler, mais qu'il est capable de manifester sa religion dans cette terre de mécréance, c'est une question qui fit l'objet de divergence entre les gens de science. Certains voient que cela n'est pas autorisé, se basant sur la généralité des preuves obligeant l'exile des terres de mécréance vers les terres d'islam, et considérant qu'il n'y a aucun texte venant faire une précision sur cette généralité. Certains par contre, voient la

permission d’y rester tant qu’il manifeste sa religion, malgré qu’il lui soit préférable de s’exiler. Quant à celui qui n’est pas capable de manifester sa religion, mais est capable de s’exiler et malgré cela demeure parmi eux, ceci est interdit à l’unanimité.

Il y a aussi unanimité sur l’excuse de celui qui demeure en terre de mécréance, et n’est ni capable de manifester sa religion ni de quitter cette terre, ne trouvant ni guide ni chemin.

Toutes les conditions suivantes sont une condition de la validité du fondement du désaveu du Tâghoût :

a) Croire en la nullité de l’adoration du Tâghoût.
b) Le détester.
c) Lui manifester, dans la mesure du possible, de la haine, et s’en écarter.
d) Le combattre dans la mesure du possible.

De ce faite, quiconque manifeste sa conversion à la religion du Tâghoût en commettant l’une de ces choses :

- L’adorer en dehors d’Allah.
- L’aider et le secourir sur sa mécréance.
- Se tenir à ses coté contre les monothéistes.

Celui là n’a pas réalisé le fondement de la religion.

Une autre question par rapport à ce fondement, c’est la distinction à faire entre ;

- Manifester de la haine et le désaveu du Tâghoût et de ses alliés
- Cacher la haine et le désaveu du Tâghoût et de ses alliés.

Manifester signifie : déclarer de la langue sa division. Quant à la manifestation du désaveu par le corps, nous en avions parlé il y a peu.

Et je dis : A partir du moment où le fondement de la religion est réalisé, c'est-à-dire : croire en la nullité de l’adoration du Tâghoût et le détester, il est dès lors obligatoire au musulman de manifester son désaveu du Tâghoût de sa langue après l’avoir réalisé dans son fort intérieur.

Quant à celui qui est capable de manifester sa haine du Tâghoût et son désaveu de sa langue mais ne le fait pas, il est pécheur. Et celui qui n’est ni capable de cela ni de s’exiler physiquement de la terre du Tâghoût, comme c’est le cas des croyants opprimés, ceux là sont excusés.

Allah a dit « ***Dans le Livre, Il vous a déjà révélé ceci: lorsque vous entendez qu’on renie les versets (le Coran) d’Allah et qu’on s’en raille, ne vous asseyez point avec ceux-là jusqu’à ce qu’ils entreprennent une autre conversation. Sinon, vous serez comme eux. Allah rassemblera, certes, les hypocrites et les mécréants, tous, dans l’Enfer*** » (sourate 4 verset 140)

Allah ta‘âlâ a donc décrété que celui qui ne blâme pas la mécréance et ne s’en innocente pas, et s’assied avec ceux qui font de la mécréance, est mécréant comme eux. Le prophète ‘alayhi salât wa salâm a dit « *Que celui d’entre vous qui voit un mal le change de sa main, s’il ne le peut alors de sa langue et s’il ne le peut alors de son cœur, et ceci est le plus faible niveau de la foi.* »

188- ‘Omar An-Nâqid, Abou Bakr ibn Nadhr et ‘Abb ibn Houmayd m’ont raconté, que Ya‘qoûb ibn Ibrâhîm Ibn Sa‘d a m’a raconté que son père lui a raconté d’après Sâlih ibn Kaysân d’après Ja‘far ibn ‘Abdallah ibn Al Hakam d’après ‘Abd-Arrahmân ibn Al Miswar d’après Abî Râfi‘ d’après ‘Abdallah ibn Mas‘oûd : que le messager d’Allah ‘alayhi salât wa salâm a dit « *Il n’y a aucun prophète envoyé par Allah avant moi sans qu’il n’ai eu d’apôtres et de compagnons qui prennent de sa Sounnah et suivent ses ordres. C’est après que viennent des détracteurs qui disent ce qu’ils ne font pas et font ce qu’on ne leur a pas demandé. Celui qui les combat de sa main est croyant, celui qui le combat de sa langue est croyant, celui qui le combat de son cœur est croyant, et il n’y a pas un atome de foi sans cela.* »

Lorsque la lutte du cœur cesse, la foi disparaît. Le fondement de la foi est donc : détester la mécréance et la prendre pour ennemie dans le cœur. Cette haine se construit sur la conviction de la fausseté de ce mal. Lorsqu’une de ces deux choses ou toute les deux disparaissent, c’est toute la foi qui disparaît. Lorsque la conviction de la fausseté de l’adoration du Tâghoût disparaît du cœur, c’est le fondement de la religion qui disparaît. Et si c’est la haine envers le Tâghoût qui disparaît dans le cœur, c’est toute la foi qui disparaît. Celui qui n’est pas capable de combattre le Tâghoût de sa main, il lui est obligatoire de le faire de sa langue, et s’il ne le peut même de sa langue, alors de son cœur, et quiconque abandonne la lutte du cœur, il a abandonné l’islam de son fondement même.

Cheykh ‘Abdel-Latîf Âl Cheykh dit :

« *La question de manifester la haine n’est pas la même chose que de faite de haire en soit. En effet, pour la question de manifester sa haine, il se peut que la personne soit excusée soit pour cause d’impuissance, soit de peur. Allah a dit «**à moins que vous ne cherchiez à vous protéger d’eux** » (sourate 3 verset 28)*

*Quant au faite **de haire** en soit, ceci est **impératif**, car cela fait partie du désaveu du Tâghoût. Il y a entre l’amour d’Allah et de Son messager et la haine du Tâghoût un lien absolu. U**n croyant ne peut s’en séparer***

*Celui qui délaisse **la manifestation** de la haine envers le Tâghoût, il désobéit à Allah. Si le fondement de la haine est dans son cœur, alors il a le statut des pécheurs. Si en plus de cela il ne s’exile pas, il aura encore plus de péchés, car Allah a dit «**Ceux qui ont fait du tort à eux-mêmes, les Anges enlèveront leurs âmes en disant: «Où en étiez-vous?» (à propos de votre religion) - «Nous étions impuissants sur terre», dirent-ils. Alors les Anges diront: «La terre d'Allah n'était-elle pas assez vaste pour vous permettre d'émigrer?» Voilà bien ceux dont le refuge est l'Enfer. Et quelle mauvaise destination!** »(Sourate 4 verset 97)*

***Mais il ne devient pas mécréant.** En effet, ce verset inclus une menace mais pas une excommunication. Quant au deuxième, celui qui n’a pas de haine dans son cœur, celui là est inclus dans ce que dit le questionneur « Il n’a pas de haine envers les Mouchrikîn » ceci est une chose très grave, un immense péché, et quel bien peut il rester chez quelqu’un qui n’a aucune haine envers les Mouchrikîn ?* »

Fin de citation.

Parmi les sens du désaveu du Tâghoût et de la façon de s'en écarter, Allah a dit :
« ***Nous avons envoyé dans chaque communauté un Messager, [pour leur dire]: «Adorez Allah et écartez-vous du Tâghoût.*** » (Sourate 16 verset 36)

Et « ***Et à ceux qui s'écartent du Tâghoût pour ne pas les adorer, tandis qu'ils reviennent à Allah, à eux la bonne nouvelle! Annonce la bonne nouvelle à Mes serviteurs*** » (Sourate 39 Verset17)

La foi se réalise uniquement si on s'écarte du Tâghoût, celui qui ne réalise pas ce fondement n'a pas réalisé la foi. Allah a dit « ***Les croyants combattent dans le sentier d'Allah, et ceux qui ne croient pas combattent dans le sentier du Tâghoût. Eh bien, combattez les alliés du Diable, car la ruse du Diable est, certes, faible.*** » (Sourate 4 verset 76)

Quiconque combat au coté du Tâghoût et se tien ses coté contre les monothéistes n'a pas réalisé le fondement de la religion, à savoir : s'écarter du Tâghoût.

Combattre au coté du Tâghoût se fait soit moralement, soit financièrement soit physiquement, et de cette manière l'homme devient un allié du Tâghoût. Allah dit « ***Allah est le défenseur de ceux qui ont la foi: Il les fait sortir des ténèbres à la lumière. Quant à ceux qui ne croient pas, ils ont pour défenseurs les Tâghoût, qui les font sortir de la lumière aux ténèbres. Voilà les gens du Feu, où ils demeurent éternellement.*** » (Sourate 2 Verset 257)

Il y a une importante question à soulever, il faut y être attentif : Lorsque nous déclarons la mécréance de certains prétendus savants, qui sont vénérer chez certains gens, nous ne le faisons pas pour le simple faite que ces pseudos savants ne témoignent pas de la mécréance de certains Tawâghît précis malgré la présence du fondement de la haine envers ce Tâghoût, l'inimitié envers lui et son désaveu. Ceci malgré que le faite de s'abstenir de témoigner de la mécréance d'un Tâghoût n'est pas une chose sans importance : il est tout à fait possible de devenir mécréant si on ne témoigne pas de la mécréance du Tâghoût, même sans qu'aucune preuve ne soit établie, et ceci lorsque :

1) Le cas de ce Tâghoût est connu et propagé.
2) Que le statut légale du Tâghoût soit connu et propagé.

Pour cela, Mouhammad Ibn 'Abdelwahhâb dit : « *Lorsque tu sais cela, alors ces Tawâghît là en qui les gens ont des croyances, à Kharaj et autre, qui sont connu chez les gens de la masse comme les autres, tous sont mécréants apostats de l'islam. Et celui qui discute en leur faveur, ou blâme ceux qui témoignent de leur mécréance ou prétend que leur acte, bien que faux, ne les amène pas jusqu'à la mécréance, et bien le moins qu'on puisse dire d'une telle personne c'est qu'elle est un pervers, on n'accepte pas son témoignage et on ne prie pas derrière lui. Je dirais même :* ***l'islam n'est pas valable sans le désaveu de ces gens là et le témoignage de leur mécréance****, comme Allah a dit* « ***Donc, quiconque mécroit au Tâghoût tandis qu'il croit en Allah saisit l'anse la plus solide, qui ne peut se briser.*** » (Sourate 2 Verset 256) » Fin de citation.

Regarde comme le cheykh a dit « *l'islam n'est pas valable sans le désaveu de ces gens là et le témoignage de leur mécréance* »

Mais comme je le disais, ce n'est pas l'abstention du témoignage de la mécréance de certains Tawâghît qui nous amena a témoigner de la mécréance de certains prétendus savants, même si ce seul fait est valable pour déclarer mécréant certains d'entre eux…Mais c'est bel et bien parce qu'ils n'ont pas réalisé le fondement de la religion : s'écarter du Tâghoût. Sans cela, l'islam n'est pas valable. En effet, ceux là se tiennent dans le rang du Tâghoût et combattent avec lui, ils le considèrent comme étant leur gouverneur à qui il est obligatoire d'obéir, et contre qui il est interdit de se révolter, et déclarent ceux qui témoignent de sa mécréance « khâriji » voir même « mécréant » ou « égaré » ou « idiot » etc… Et ceci est exactement : combattre au coté du Tâghoût, Allah a décrété la mécréance et la sortie de l'islam sur quiconque le commet, et Il a décrété qu'il est Son ennemis et qu'il est un allié du Tâghoût.

Il faut vraiment être attentif à cette question, lui prêter la plus grande attention. Il ne faut pas nous faire dire ce que nous n'avons pas dit ni nous attribuer ce qui ne nous revient pas.

Il faut aussi savoir qu'il existe une différence légale et logique entre le cas d'un Tâghoût, et le cas d'un apostat. Le Tâghoût porte ce nom uniquement à cause de son abus dans la mécréance et l'égarement, et ceci est une chose sur laquelle les savants sont unanimes. Le Tâghoût est comme le disent les gens de science, à l'unanimité : « *Ce qui amène l'homme à dépasser les limite, parmi ce qui est adoré, suivit ou obéit.* »

Ceci n'est pas la même chose que l'apostasie seule. Ce pourquoi Ibn Al Qayyim explique cette définition : « *Le Tâghoût est ce qui amène l'homme à dépasser les limite, parmi ce qui est adoré, suivit ou obéit. Le Tâghoût est ce à quoi les gens demandent la loi en dehors d'Allah et du messager. Ou alors, ceux qui sont adorés en dehors d'Allah, ou que les gens suivent sans se soucier de l'ordre qu'Allah, ou à qui ils obéissent sans savoir si c'est une obéissance d'Allah. Ceux-ci sont les Tawâghît de ce monde. Lorsque tu les analyses, ainsi que les gens qui sont avec eux, tu verras que la majorité d'entre eux se détournent de l'adoration d'Allah et se versent à l'adoration du Tâghoût, et se détourne de l'obéissance et du suivit du messager pour aller obéir le Tâghoût et le suivre.* »Fin de citation.

Tu peux constater que le Tâghoût accepte d'être adorer avec Allah ta'âlâ. Il s'est donc fait un semblable d'Allah ta'âlâ. Le cas d'un Tâghoût n'est donc pas le même que celui de l'adorateur du Tâghoût. Le Tâghoût cherche à concurrencer Allah sur un droit qui n'appartient qu'à Allah. Quant à l'adorateur du Tâghoût, il lui voue un droit qui n'appartient qu'à Allah. Il est inévitablement connu par la raison et la loi que : l'adoré est plus grand que l'adorateur, et ceci que l'adoré soit Le vrai, Allah, ou les faux (les Tawâghît.). S'il est faux, alors tout le monde connaît sa rébellion, sa diffamation et son mensonge. Son mensonge est pire que celui de l'adorateur.

Lorsque le Mouchrik est injuste et diffamateur à l'encontre d'Allah uniquement parce qu'il a voué à un autre qu'Allah ce qui n'appartient qu'à Allah, alors le Tâghoût commet un péché bien plus grave et une diffamation bien pire que le Mouchrik. Allah a dit «°***Et lorsque Luqmān dit à son fils tout en l'exhortant: «Ô mon fils, ne donne pas d'associé à Allah, car l'association à [Allah] est vraiment une injustice énorme.*** » (Sourate 31 verset 13) et Allah dit « ***Et n'invoque pas, en dehors d'Allah, ce qui ne peut te profiter ni te nuire. Et si tu le fais, tu seras alors du nombre des injustes*** » (Sourate10 Verset106.)

Car son mensonge n'est pas de vouer ce qui n'appartient qu'à Allah à un autre qu'Allah, mais c'est plutôt de se prétendre avoir droit à l'adoration tout comme Allah y à droit, et ceci est bien plus grave que le simple faite de vouer à un autre qu'Allah ce qui n'appartient qu'à Allah. Nous disons même : témoigner de la mécréance des apostats n'est autre qu'une des branches du désaveu du Tâghoût, sans lequel[1] la foi n'est valable. Il est connu que le statut du fondement est plus important que le statut de la branche. Allah ta'âlâ a dit « ***Et ceux que l'on considérait comme faibles diront à ceux qui s'enorgueillissaient: «C'était votre stratagème, plutôt, nuit et jour, de nous commander de ne pas croire en Allah et de Lui donner des égaux». Et ils cacheront leur regret quand ils verront le châtiment. Nous placerons des carcans aux cous de ceux qui ont mécru: les rétribuerait-on autrement que selon ce qu'ils œuvraient?*** » (Sourate 34 verset 33)

Il n'est pas permis de donner au Tâghoût le même statut que les apostats et les mécréants. Le Tâghoût a dépassé ses limites dans la mécréance, c'est pour cela qu'Allah a obligé de désavouer le Tâghoût et en a fait le fondement de la religion, sans lequel l'islam n'est pas valable.

Ibn Al Qayyim a dit : « *Et l'islam, c'est pratiquer l'unicité d'Allah et l'adorer Seul sans associé, ainsi que la foi en Allah et Son messager, et le suivre dans ce qu'il nous a enseigné. Toute personne qui ne pratique pas cela n'est pas musulman ; il est soit un mécréant entêté, soit un mécréant ignorant.* »

Lorsqu'il dit : « *et le suivre dans ce qu'il nous a enseigné.* » Cela indique que le seul fait de croire que Mouhammad salla llahou 'alayhi wa sallam est envoyé par Allah ta'âlâ sans le suivre, ne fait pas de l'homme un musulman. Allah dit « ***Et ils disent: «Nous croyons en Allah et au messager et nous obéissons». Puis après cela, une partie d'entre eux fait volte-face. Ce ne sont point ceux-là les croyants.*** » (Sourate 24 verset 47) Allah a nié la foi de celui qui , en l'apparence, approuve Allah et le messager, puis se détourne de l'obéissance.

Allah ta'âlâ a dit « ***La seule parole des croyants, quand on les appelle vers Allah et Son messager, pour que celui-ci juge parmi eux, est: «Nous avons entendu et nous avons obéi». Et voilà ceux qui réussissent.*** » (Sourate 24 verset 51) et Allah dit « ***Ô vous qui avez cru ! Obéissez à Allah, obéissez au Messager, et ne rendez pas vaines vos œuvres.*** » (Sourate 47 Verset 33) Quant à ce que dit cheykh Al Islâm : « *Je m'oppose aux Mouchrikîn sans rien dire à leur sujet* » Analyse donc ce que dit le cheykh, qu'Allah lui fasse miséricorde, et regarde ensuite comment cela se reflète chez la majorité des gens aujourd'hui, même chez certains pseudo savants :

Tu les vois haire ceux qui désavouent les Tawâghît, les désavouer et prendre la défense des Tawâghît, certains même déclarent aimer les Tawâghît de tout leur cœur, et combattent même de leur corps, leurs biens et leurs crayons[2] contre les monothéistes.

---

[1] Lorsque le cheykh dit : « *sans lequel la foi n'est valable* », il parle du désaveu du Tâghoût. Trad.

[2] Par les livres et les Fatâwâ mettant en garde contre eux.

Ceux là, personne ne pourra contredire le faite qu'ils ne détestent pas les Tawâghît. S'ils les détestaient, tu ne les verrais pas les défendre. Les savants du mal, aujourd'hui, affirment que gouverner par les lois des hommes est interdit, certains disent même que c'est de la mécréance, mais ils ne déclarent pas la mécréance sur les individus qui s'en rendent coupable. Ils les considèrent comme étant les détenteurs d'autorité, et ordonnent les gens de leur obéir et de ne pas se révolter contre eux et d'irriter les gens contre eux. Pire, ils accusent ceux qui témoignent de leur mécréance d'être des khawârij, des chiens de l'enfer, et obligent de les combattre.

La vérité est que, lorsqu'ils disent tout cela, cela prouve que lorsqu'ils disent qu'il est mécréance de juger par les lois des hommes et que cela n'est pas permis, ils mentent, ils n'en pensent rien ! S'ils le croyaient vraiment, ils haïraient ceux qui gouvernent par cela et s'en écarteraient, ils ordonneraient de les combattre, comme Allah ordonna de combattre jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de trouble et que toute la religion soit à Allah. La communauté s'est également unanimement entendue sur le faite de combattre celui qui refuse d'appliquer une loi de l'islam unanimement reconnue.

Les savants du mal savent parfaitement cela, mais « *la distance leur parue longue* » et au mépris de leur religion, ils ont préférer protéger leurs richesses et leurs vie mondaine. S'ils montraient leur désaveu du Tâghoût, ils perdraient leurs biens mondains, et ils se feraient attaquer par les Tawâghît, comme le sont les monothéistes. Ils ont alors adopté la religion du Tâghoût au mépris de la religion d'Allah. Le Tâghoût leur imposa alors de changer la religion d'Allah, afin qu'il puisse faire ce qui est en accord avec sa voie, et de ne pas effrayer les gens de cette nouvelle religion. Ils ont alors amené ceux qui les font paraître comme des gens vénérable, parmi les pseudos savants, afin que cette nouvelle religion soit acceptée.

Ô Allah, comme le péché de ces savant est immense… Allah ta'âlâ a prescrit que l'islam demeurera manifeste, et qu'Allah portera secours à Sa religion, fatalement. Quant à celui qui se détourne, Allah l'échangera par d'autre qui ne lui ressembleront pas, comme le dit Allah « ***Vous voilà appelés à faire des dépenses dans le chemin d'Allah. Certains parmi vous se montrent avares. Quiconque cependant est avare, l'est à son détriment. Allah est le Suffisant à Soi-même alors que vous êtes les démunis. Et si vous vous détournez, Il vous remplacera par un peuple autre que vous, et ils ne seront pas comme vous.*** » (Sourate 47 Verset 38) « ***C'est Lui qui a envoyé Son messager avec la bonne direction et la religion de la vérité, afin qu'elle triomphe sur toute autre religion, quelque répulsion qu'en aient les idolâtres.*** » (Sourate 9 Verset 33)

Il est connu qu'il est impératif de déclarer la vérité et de désavouer ceux qui s'y opposent. Les gens du vrai manifestent leur désaveu du Tâghoût et de leurs alliés. Les savants du mal doivent donc nécessairement se tenir au coté du Tâghoût et lui apporter secours, car ils l'ont aidé au départ en changeant la religion d'Allah, et n'ont pas eu assez de foi et de personnalité, d'affronter leurs fort intérieur, et de s'opposer au Tâghoût. Ils ont adopté la religion du Tâghoût et ont pris pour ennemis ceux qui s'y sont opposé, ils les ont traité de « khawârij » et donnèrent des fatwas au Tâghoût pour tuer les monothéistes, les emprisonner, les critiquer et épouvanter leurs familles. Ceci est exactement la foi en le Tâghoût, c'est même la pire des manières de lui porter secours. Ils sont en faite la plus grande armée du Tâghoût, aucune armée ne leur ressemble. Les soldats du Tâghoût ne

combattent en ne se basant que sur l'avis de ces traitres, ils ne font que se conformer à leurs avis, et ils se disputeront le jour du jugement : « ***Et quand ils se disputeront dans le Feu, les faibles diront à ceux qui s'enflaient d'orgueil: «Nous vous avions suivis: pourriez-vous nous préserver d'une partie du feu?*** » (Sourate 40 Verset 47) « ***166. Quand les meneurs désavoueront les suiveurs à la vue du châtiment, les liens entre eux seront bien brisés! 167. Et les suiveurs diront: «Ah! Si un retour nous était possible! Alors nous les désavouerions comme ils nous ont désavoués!» - Ainsi Allah leur montra leurs actions; source de remords pour eux; mais ils ne pourront pas sortir du Feu.*** » (Sourate 2 versets 166, 167)

Comment serait il possible que soit mécréant le soldat du Tâghoût mais pas ceux qui leur donne la permission de l'être et lui en donne des fatwas ? Ceci est impossible dans la raison et dans la loi.

Toute personne qui dirait :

a) Qu'il n'est pas charger de mécroire au Tâghoût et de le désavouer
b) Qu'il n'est pas obliger de s'y opposer ni de les blâmer ni de témoigner de sa mécréance ni de le combattre

Celui là n'a pas réalisé le fondement de la religion.

Cheykh Al Islam Mouhammad ibn ‘Abdelwahhâb dit :
« *Par Allah mes frères, cramponnez-vous au fondement de votre religion, du début à la fin. Et sa tête et son fondement est : l'attestation qu'il n'y a de divinité qu'Allah. Comprenez donc le sens de cette parole, et aimez-le, et aimez ceux qui le pratiquent et faites-en vos frères, même s'ils étaient loin de vous ! Et mécroyez aux Tawâghît, manifestez leur de la haine ! Haïssez-les, et haïssez ceux qui les aiment, où cherchent à discuter en leur faveur, ou ne témoignent pas de leur mécréance, ou dit « Je ne suis pas concerné par eux » ou « Allah ne m'a pas chargé d'eux » car il aura mentit sur Allah et diffamé, car Allah l'en a chargé, et lui a imposé la mécréance envers eux et le désaveu, même si c'était son frère ou son fils* »

Alors que penser de celui qui se tient dans leur rang et adhère à leur partie, et se fait le pilier de ce Tâghoût sans lequel il ne peut tenir ?

Fin de citation du cheykh vertueux Abou Maryam ‘Abderrahmân ibn Talâ‘ Al Moukhallaf. Qu'Allah le protège.

Traduit par ‘Abdel-Latîf Al Chamâlî.

.

Table des matières :